

# Comité Technique Spécial Départemental

12 mars 2019



# Ordre du jour

- ▶ *Préparation de la rentrée 2019 – 1<sup>er</sup> degré*
- ▶ *Règles du mouvement – 1<sup>er</sup> degré*
- ▶ *Questions diverses*

# Préparation de la rentrée 2019

## 1<sup>er</sup> degré

# Avant-propos

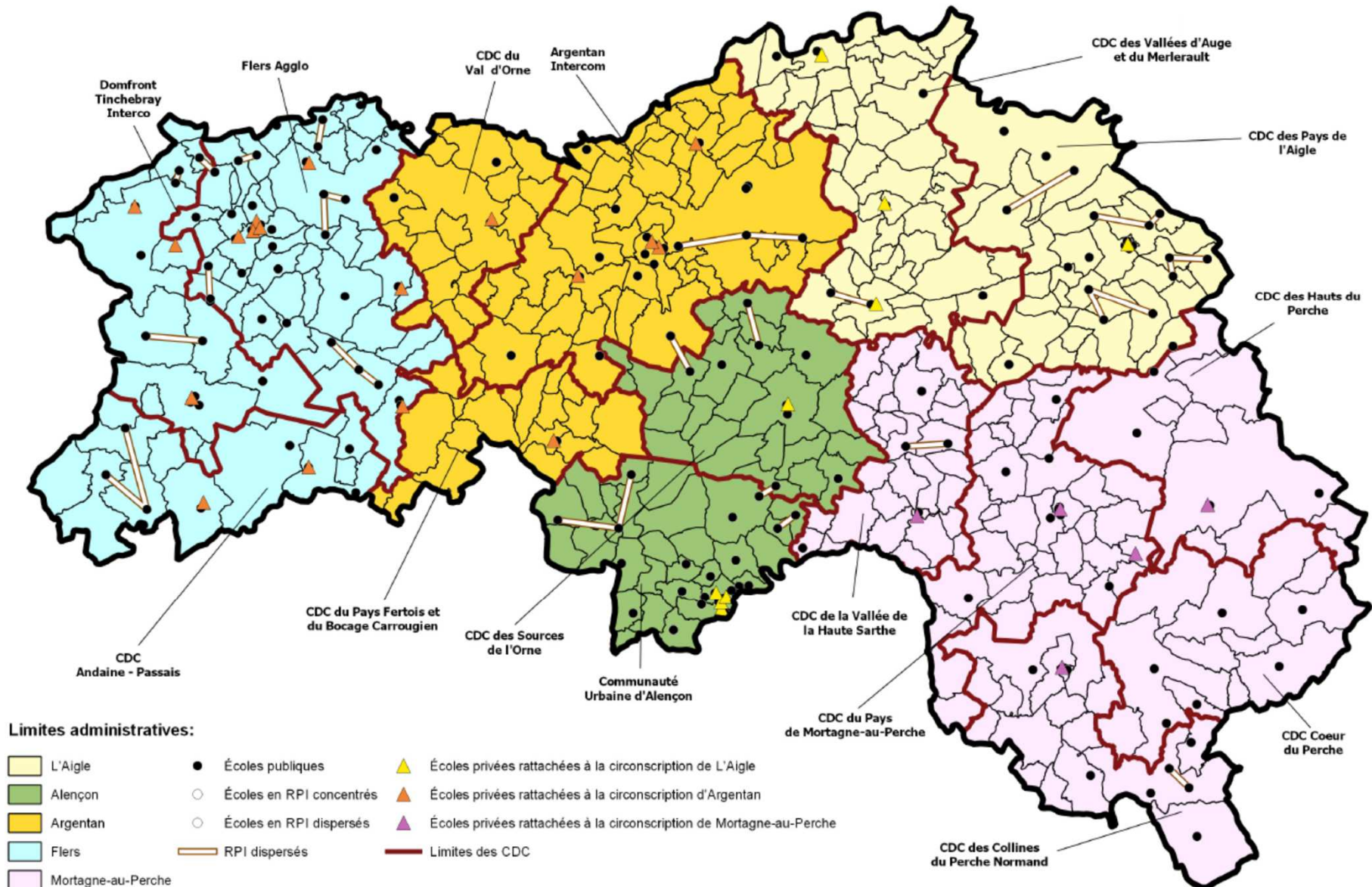
---

Depuis l'envoi du document « liste des mesures de carte scolaire et projets d'implantations pour la rentrée 2019 », les mesures suivantes ont été **abandonnées**:

- Fermeture d'une classe sur l'école primaire « L'École Guêchoise » de Belforêt-en-Perche (Le Guê-de-la-Chaine)
- Fermeture d'une classe sur l'école primaire de Écouché-les-Vallées (+ impact sur la décharge)
- Ouverture d'un 0,5 PMQC sur l'école F. Léger / M.Pagnol d'Argentan (par ailleurs, fermeture du 0,5 PMQC)

Les données à suivre tiennent compte de ces modifications.

# Redécoupage des circonscriptions



# Constat de rentrée 2018

## 1<sup>er</sup> degré public

	Écoles publiques				
	Préélémentaire	Élémentaire	TOTAL (préélém. + élém.)	ULIS école	TOTAL GÉNÉRAL (mat. + élém. + Ulis)
Constat rentrée septembre 2018	7104	12 202	19 306	217	19 523
Rappel constat 2017	7 266	12 484	19 750	223	19 973
Écart en valeur (Constat 2018 - Constat 2017)	-162	-282	-444	-6	-450
Écart en % (Constat 2018 - Constat 2017)	-2.23%	-2.26%	-2.25%	-2.69%	-2.25%

# Constat de rentrée 2018

## 1<sup>er</sup> degré privé sous contrat

	Écoles privées sous contrat				
	Préélémentaire	Élémentaire	TOTAL (préélém. + élém.)	ULIS école	TOTAL GÉNÉRAL (mat. + élém. + Ulis)
Constat rentrée septembre 2018	1 795	3 444	5 239	9	5 248
Rappel constat 2017	1 817	3 457	5 274	6	5 280
Écart en valeur (Constat 2018 - Constat 2017)	-22	-13	-35	3	-32
Écart en % (Constat 2018 - Constat 2017)	-1.21%	0.38%	-0.66%	50%	-0.61%

# Prévision des effectifs des écoles publiques à la rentrée 2019 – 1<sup>er</sup> degré

	Préélémentaire	Élémentaire	TOTAL (préélém. + élém.)	ULIS école	TOTAL GÉNÉRAL (mat. + élém. + Ulis)
Effectif constaté rentrée 2018	7 104	12 202	19 306	217	19 523
Effectif prévu rentrée 2019	7 003	11 957	18 960	221	19 181
Variation attendue	-101	- 245	- 346	4	-342



# Modèle d'allocation des moyens 1er degré

Modèle 2018 sur le constat 2018

*Nombre de classes hors ULIS, TPS inclus*

	Nombre de classes hors CP/CE1 en EP	Nombre de classes de CP en EP	Nombre de classes de CE1 en EP	Nombre de classes total
--	-------------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	-------------------------

Situation de départ	Calvados	2 313	21	24	2 359
	Manche	1 530	26	19	1 575
	Orne	904	12	11	927
	Académie	4 747	59	55	4 861

Situation prédite	Calvados	2 320,7	21	24	2 366,4
	Manche	1 524,8	26	19	1 570,0
	Orne	856,6	12	11	879,6
	Académie	4 702,1	59	55	4 816,0

Solde	Calvados	7,4	0	0	7,4
	Manche	-5,0	0	0	-5,0
	Orne	-47,4	0	0	-47,4
	Académie	-45,0	0	0	-45,0

# Évolution des emplois à la rentrée 2019

	Évolution des effectifs attendus à R19	Variation des moyens d'enseignement à R19
<b>Orne</b>	-346	+5
<b>Académie</b>	-1897	+2

Données hors ULIS

# Priorités de répartition des emplois

---

- ▶ Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;
- ▶ Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;
- ▶ Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- ▶ Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;
- ▶ Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;
- ▶ Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- ▶ Ouvrir davantage l'école sur le monde ;
- ▶ Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles

# Priorités de répartition des emplois

---

- ▶ **Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;**
- ▶ Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;
- ▶ Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- ▶ Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;
- ▶ Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;
- ▶ Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- ▶ Ouvrir davantage l'école sur le monde ;
- ▶ Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles

# Régularisations de la rentrée 2018

Support	Quotité	Implantation	Situation à R18	Situation à R19	Mesure à R19
Élémentaire	1	Morin / La Fontaine (Flers)	Ouverture provisoire	Ouverture définitive	1
Élémentaire	1	Edgar Degas (Gacé)	Ouverture provisoire	Ouverture définitive	1
Élémentaire	1	Masson (Alençon)	Ouverture provisoire	Ouverture définitive	1
Élémentaire	1	Prévert / Maupassant (Argentan)	Ouverture provisoire	Ouverture définitive	1
Élémentaire	1	Brassens / Brel (Domfront)	Ouverture provisoire	Ouverture puis fermeture à R19	1
Élémentaire	1	Victor Hugo (Argentan)	Ouverture provisoire	Ouverture définitive	1
Préélémentaire	1	Point du Jour (Alençon)	Ouverture provisoire	Ouverture définitive	1
Préélémentaire	1	Jules Verne (Alençon)	Ouverture provisoire	Ouverture définitive	1
Préélémentaire	1	G. Flaubert / La Varenne (Vimoutiers)	Ouverture provisoire	Ouverture définitive	1
PMQC	0,5	Point du Jour (Alençon)	Neutralisation	Fermeture	-0,5
PMQC	1	Morin-la-Fontaine (Flers)	Neutralisation	Fermeture	-1
PMQC	1	Edgar Degas (Gacé)	Neutralisation	Fermeture	-1
Poste G	1	Circonscription de Flers	Neutralisation	Déneutralisation	0
CPC numérique	1	Circonscription de L'Aigle	Neutralisation	Déneutralisation	0
CPC généraliste	1	Circonscription d'Alençon 1	Neutralisation	Déneutralisation	0
CPC numérique	1	Circonscription d'Alençon 1	Neutralisation	Déneutralisation	0
CPC EPS	1	Circonscription d'Alençon 3	Neutralisation	Déneutralisation	0
CPC généraliste	1	Circonscription de Mortagne-au-Perche	Neutralisation	Déneutralisation	0
CPD innovation	1	DSDEN de l'Orne	Neutralisation	Déneutralisation	0
CPD musique	1	DSDEN de l'Orne	Neutralisation	Déneutralisation	0
Décharge de direction	0,17	Prévert / Maupassant (Argentan)	Ouverture provisoire	Ouverture définitive	0,17
Décharge de direction exceptionnelle	0,08	Robert Desnos (Alençon)	Augmentation provisoire	Retour au barème départemental	0
Décharge de direction exceptionnelle	0,17	(Passais-Village)	Augmentation provisoire	Retour au barème départemental	0
Décharge de direction exceptionnelle	0,25	Jean Moulin (Ceton)	Augmentation provisoire	Retour au barème départemental	0

► Coût à R19: 6,67 ETP

# Priorités de répartition des emplois

---

- ▶ Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;
- ▶ **Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;**
- ▶ Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- ▶ Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;
- ▶ Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;
- ▶ Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- ▶ Ouvrir davantage l'école sur le monde ;
- ▶ Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles

# Prise en compte de la démographie en fonction des critères sociaux et territoriaux

---

Sur 175 écoles à la rentrée 2018 :

- ▶ 26 sont établies en zones urbaines soit 14,86% ;
- ▶ 65 sont établies en zones intermédiaires soit 37,14% ;
- ▶ 84 sont établies en zones rurales soit 48% ;
  - ▷ 29 écoles sont classées en zone rurale, quintile 1.
- ▶ 11 écoles sont classées en QPV (dont 5 sont également en EP), soit 6,28% ;
- ▶ 6 écoles sont classées en EP, soit 3,43%.

# Évolution du taux d'encadrement départemental

## ► Toutes écoles:

	Effectifs	Élèves par classe
Constaté – rentrée 2018	18 908	20,71
Prévu – rentrée 2019 <i>(après mesures)</i>	18 547	20,34

## ► Hors critères territoriaux et sociaux (EP, QPV, R1)

	Effectifs	Élèves par classe
Constaté – rentrée 2018	13 721	21,21
Prévu – rentrée 2019 <i>(après mesures)</i>	13 354	21,06



# Les dispositifs

---

## ▶ **La scolarisation des moins de 3 ans**

À la rentrée 2018: 14 dispositifs dont 3 en REP et 3 en REP+.

À la rentrée 2019: situation identique à 2018.

## ▶ **Le dispositif Plus de Maîtres Que de Classes**

À la rentrée 2018: 22 dispositifs qui représentent 13,67 ETP.

Parmi ces dispositifs, 3 sont neutralisés afin de permettre une ouverture de classe. (2,5 ETP neutralisés)

À la rentrée 2019: 6 dispositifs qui représentent 4 ETP.

Le PMQC des écoles qui ont bénéficié d'une ouverture ou d'une abstention de fermeture est supprimé.

# Priorités de répartition des emplois

---

- ▶ Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;
- ▶ Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;
- ▶ **Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;**
- ▶ Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;
- ▶ Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;
- ▶ Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- ▶ Ouvrir davantage l'école sur le monde ;
- ▶ Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles

# Dédoublage des niveaux CP et CE1 en éducation prioritaire

	REP+		REP	
	CP	CE1	CP	CE1
Rentrée 2017	✓	x	x	x
Rentrée 2018	✓	✓	✓	(x)
Rentrée 2019	✓	✓	✓	✓

E/C après mesure: 16,76 (TPS inclus)

# Priorités de répartition des emplois

---

- ▶ Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;
- ▶ Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;
- ▶ Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- ▶ **Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;**
- ▶ Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;
- ▶ Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- ▶ Ouvrir davantage l'école sur le monde ;
- ▶ Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles

## Allègement des niveaux CP et CE1 en critères « rural, quintile 1 » et « QPV »

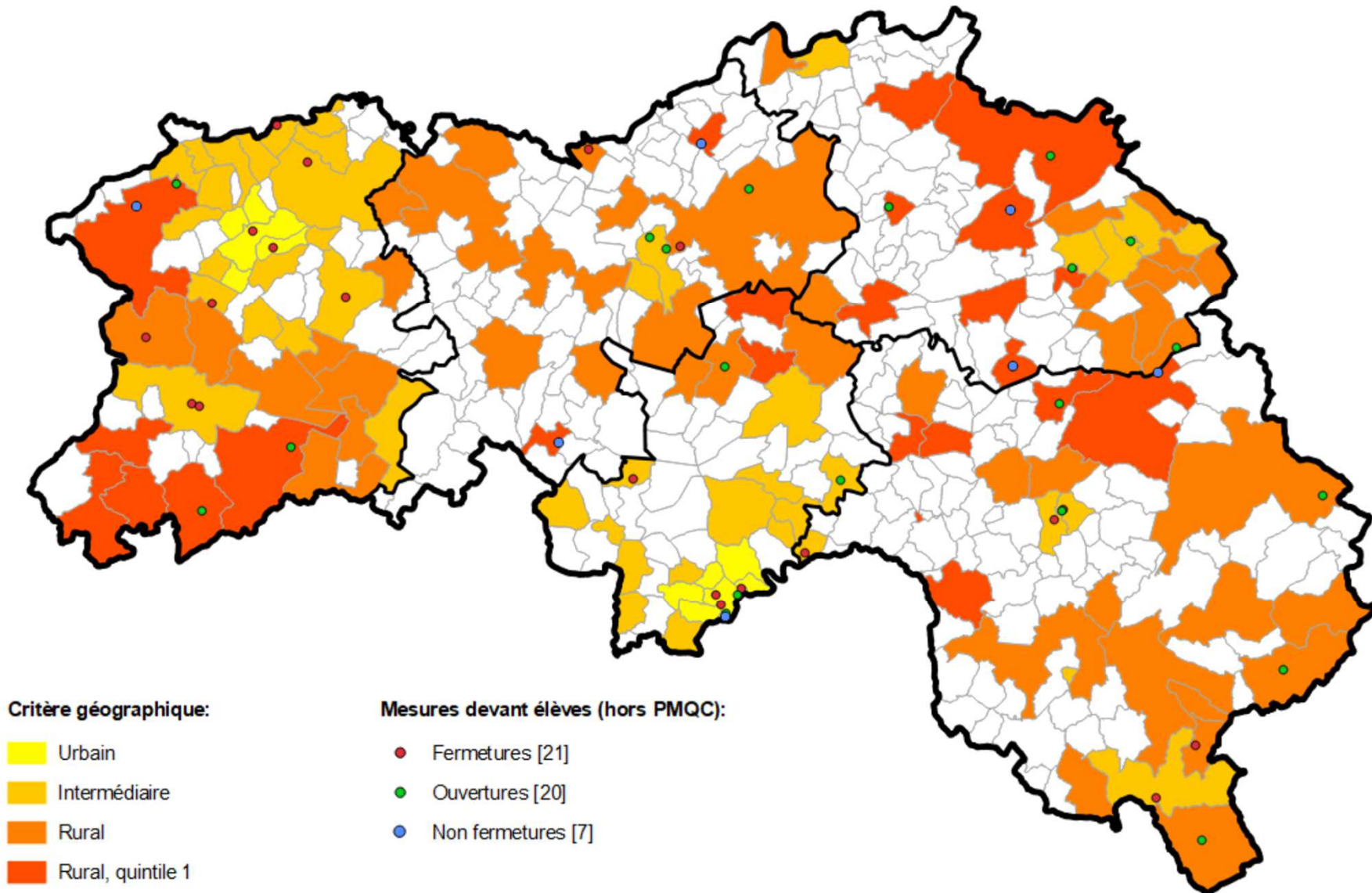
- ▶ Aucune fermeture de classe sur ces écoles malgré les 6 détectées
- ▶ Critère « rural, quintile 1 »: (*hors TPS*)

	Effectifs	Élèves par classe
Constaté – rentrée 2018	3 107	20,05
Prévu – rentrée 2019 ( <i>après mesures</i> )	3 051	18,83

- ▶ Critère « quartier politique de la ville » hors EP: (*hors TPS*)

	Effectifs	Élèves par classe
Constaté – rentrée 2018	1 015	21,60
Prévu – rentrée 2019 ( <i>après mesures</i> )	1 045	20,49

# Prise en compte de la démographie en fonction des critères sociaux et territoriaux



# Priorités de répartition des emplois

---

- ▶ Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;
- ▶ Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;
- ▶ Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- ▶ Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;
- ▶ **Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;**
- ▶ Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- ▶ Ouvrir davantage l'école sur le monde ;
- ▶ Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles

# Priorités de répartition des emplois

---

- ▶ Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;
- ▶ Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;
- ▶ Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- ▶ Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;
- ▶ Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;
- ▶ **Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;**
- ▶ Ouvrir davantage l'école sur le monde ;
- ▶ Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles

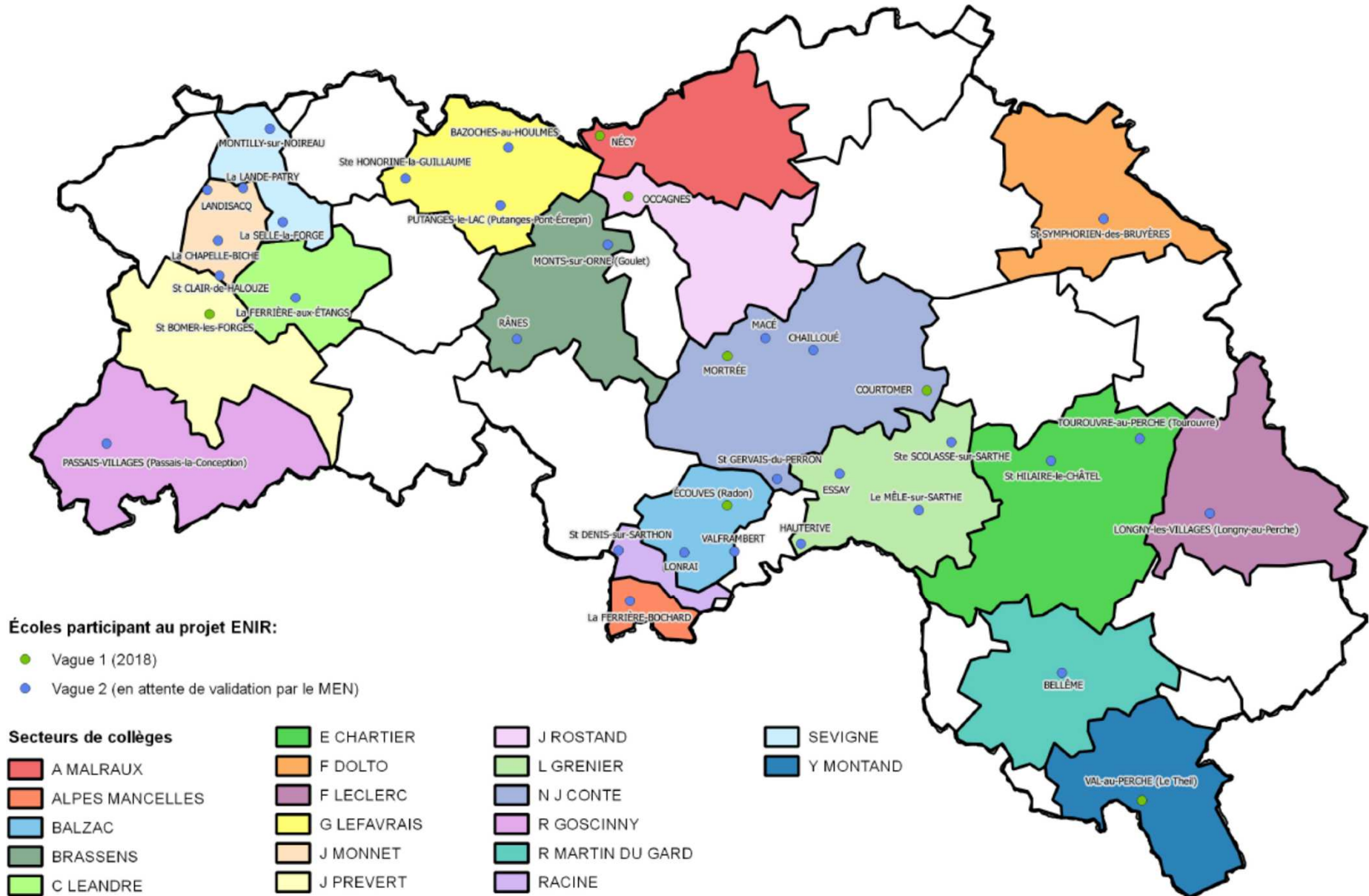


# Priorités de répartition des emplois

---

- ▶ Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;
- ▶ Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;
- ▶ Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- ▶ Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;
- ▶ Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;
- ▶ Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- ▶ **Ouvrir davantage l'école sur le monde ;**
- ▶ Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles

# Appel à projet E.N.I.R



# Priorités de répartition des emplois

---

- ▶ Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;
- ▶ Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;
- ▶ Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- ▶ Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;
- ▶ Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;
- ▶ Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- ▶ Ouvrir davantage l'école sur le monde ;
- ▶ **Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;**
- ▶ Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles

# Priorités de répartition des emplois

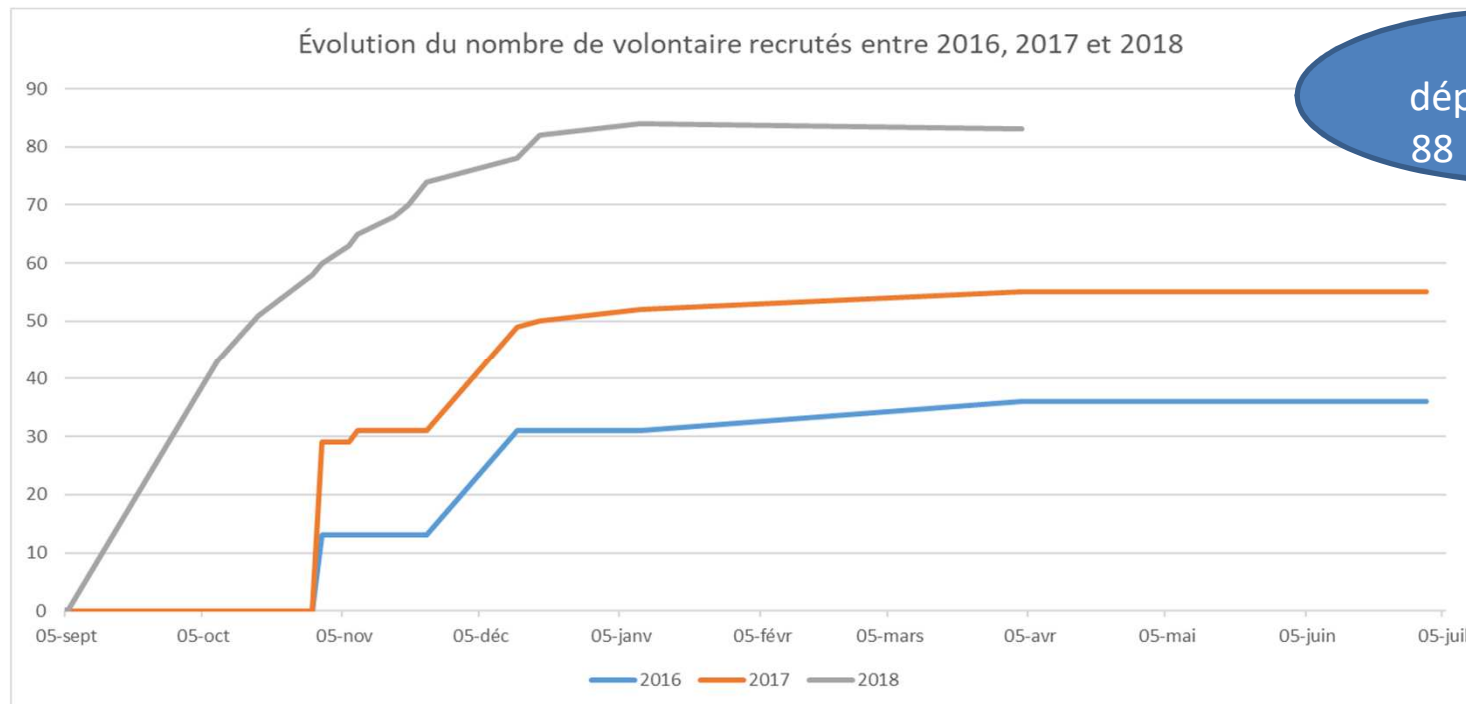
---

- ▶ Régulariser la situation des postes ouverts à titre provisoires et neutralisés à R18 ;
- ▶ Accompagner les évolutions démographiques sur les territoires connaissant des variations significatives de leurs effectifs ;
- ▶ Dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ;
- ▶ Alléger les effectifs de CP et de CE1 dans les écoles classées en QPV et R1 ;
- ▶ Faire de l'école maternelle un levier d'égalité et de réussite ;
- ▶ Accompagner les équipes enseignantes dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- ▶ Ouvrir davantage l'école sur le monde ;
- ▶ Poursuivre l'attention portée aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ **Accompagner les directeurs dans le pilotage pédagogique des écoles.**



# Le Service Civique (2018-2019)

	R17 - date d'observation: 13/12/17		R18 - date d'observation: 18/12/18	
	Nombre d'offres de mission publiées	Nombre de missions pourvues	Nombre d'offres de mission publiées	Nombre de missions pourvues
1er degré	58	24	93	57
2nd degré	40	25	54	26
Total	98	49	147	83



Cible  
départementale:  
88 recrutements

# Règles du mouvement

# Échanges - Questions diverses